



EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 7 JUILLET 2022

Nombre de Membres :

En exercice : 45

Présents : 28

Votants : 29 (dont 1 procuration)

Le Bureau Communautaire de Vichy Communauté – Communauté d'Agglomération, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, en session, sous la présidence de **Monsieur Frédéric AGUILERA, Président.**

Présents :

M. Frédéric AGUILERA, Président.

Mmes et MM. E. CUISSET - C. BARDOT – J. KUCHNA - M. CHARASSE – N. COULANGE – M. MARIEN – N. CHAMOIX-BOUILLON - JM. GERMANANGUE – M. MORGAND - B. AGUIAR – JC. BRAT, Vice-Présidents.

MM. R. LOPEZ - E. BARGE - P. SEROR – O. ROYER – C. MAGNAUD – F. GONZALES - T. WIRTH - A. CORNE – JD. BARRAUD – JP. RAYMOND - V. TRIBOULET – R. DEJEAN – C. DUMONT - S. MORIER-MIZOULE – J. BLETTYERY – C. BOUARD, Conseillers Délégués, Membres

formant la majorité des membres en exercice.

Absents avant donné procuration :

M. JS. LALOY à Mme A. CORNE.

Absents excusés :

Mme et M. F. SENNEPIN - C. BENOIT, Vice-Présidents.

Mme et M. J. TERRACOL – F. SZYPULA - S. BAUD – P. COLAS - T. LAPLACE – B. BAYLAUCQ - JF. CHAUFFRIAS - JM. BOUREL – A. GIRAUD – S. THOMAS-MOLLON – S. BRUNO - P. BONNET - J. ALMAZAN – E. VOITELLIER Conseillers Délégués, Membres.

Secrétaire : M. Jean-Claude BRAT, Conseiller Communautaire.

N°15

OBJET :

**MARCHE
D'EXECUTION DES
SERVICES DE
TRANSPORT A LA
DEMANDE**

LOT « PLAINE »

N° 18W 083

AVENANT N°1

Rendue exécutoire :

Transmise en Sous-Préfecture
le : 11 juillet 2022

Publiée ou notifiée
le : 11 juillet 2022

Monsieur le Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts de Vichy Communauté,

Vu que Vichy Communauté est l'Autorité Organisatrice de la Mobilité (AOM) sur l'intégralité de son ressort territorial,

Vu le marché n°18W_083 relatif à des prestations de transport à la demande « lot 2 - Plaine », notifié le 21 août 2018 à l'entreprise TRANSDEV Rhône-Alpes Interurbain pour une durée de quatre ans à compter du 1^{er} septembre 2018, pour un montant estimé de 949 939,92 €HT sur la durée du marché,

Considérant la nécessité de faire coïncider le renouvellement de ce marché avec celui des transports scolaires sur l'intégralité du ressort territorial de Vichy communauté afin de permettre des optimisations techniques et financières sur la base d'une offre largement dimensionnée,

Considérant que les marchés « transports scolaires » arrivent à échéance le 31 août 2023,

Considérant la nécessaire prolongation d'un an de l'exécution du marché n°18W_083 susvisé, soit jusqu'au 31 août 2023,

Considérant que cette prolongation intègre une augmentation globale des prix unitaires (prix du km) de 16%,

Considérant l'avis favorable de la Commission d'Appel d'Offre réunie le 28 juin 2022,

Propose au Bureau Communautaire :

- de conclure l'avenant n°1, ci-annexé, au marché 18W_083 prolongeant le marché initial jusqu'au 31 août 2023, pour un montant estimé de 276 050,00 €HT, portant le montant total estimé du marché à 1 225 989,92 €HT,
- d'autoriser le Président ou la Conseillère déléguée à la commande publique à signer tout document nécessaire à sa bonne exécution,

Après en avoir délibéré, le Bureau Communautaire décide :

- adopte les propositions susvisées,
- charge M. le Président et M. le directeur général des services de l'exécution et de la publication de ces décisions.

.....
Fait et délibéré, à l'unanimité, en l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, le 7 juillet 2022.
Les Conseillers Communautaires présents ont signé au registre.

Le Président,


**Signé numériquement par
FRÉDÉRIC AGUILERA**
DN : C=FR, O=Certinomis,
OU=0002 433998903,
CN=Certinomis - Easy CA
Raison : J'ai approuvé ce document.
Emplacement : A vichy
Date : lundi 11 juillet 2022 15:59:11

Accusé de réception d'un acte en préfecture

DELIBERATION N° 15 DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 7 JUILLET 2022

Objet de l'acte : - MARCHE D'EXECUTION DES SERVICES DE TRANSPORT A LA DEMANDE
- LOT PLAINE N° 18W083 - AVENANT N° 1

.....
Date de décision: 07/07/2022

Date de réception de l'accusé 11/07/2022
de réception :

.....
Numéro de l'acte : 07JUIL2022_15

Identifiant unique de l'acte : 003-200071363-20220707-07JUIL2022_15-DE

.....
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 1 .1

Commande Publique

Marchés publics

Date de la version de la 29/08/2019
classification :

.....
Nom du fichier : 15.pdf (99_DE-003-200071363-20220707-07JUIL2022_15-DE-1-1_1.pdf)



VICHYCOMMUNAUTÉ

MARCHE 18W_083

**Exécution de services de transport à la demande de voyageurs
sur le territoire de Vichy Communauté - secteur Plaine –
MOBIVAL et MOBIL'HAND**

Avenant n° 1

A. Identification des parties

Identification de l'acheteur :

Vichy Communauté - Communauté d'Agglomération
9, place Charles de Gaulle
CS 92956
03209 VICHY Cedex

Pouvoir adjudicateur,

Représentée par Madame Elisabeth BARGE, Conseillère Déléguée à la Commande Publique, en vertu de la délibération n°... du Bureau Communautaire du 7 juillet 2022

Identification du titulaire du marché :

TRANSDEV Rhône-Alpes Interurbain 63
7, route de Sainte-Marguerite
63300 THIERS

Titulaire du marché,

Représenté par Madame Laure FOREST DUFOUR, agissant en qualité de directrice,

Préambule

- **Accord cadre/Marché n°18W_083 notifié le 21/08/2018 à la société TRANSDEV Rhône-Alpes Interurbain 63**

Procédure de passation utilisée : procédure négocié sans publicité suite à l'infructuosité de la procédure d'appel d'offres.

- **Durée :**

Durée de 4 ans à compter de l'ordre de service de démarrage des prestations le 1^{er} septembre 2018 (inclus) et fin le 31 août 2022 (inclus).

Pour ce qui est de la variante exigée « gestion d'une centrale d'achat : prise d'effet le 1^{er} novembre 2018 pour la durée restant à courir du marché, soit jusqu'au 31 août 2022.

- **Prix :**

Caractéristiques du prix :

(article 9.1 du CCAP)

Bordereau de Prix Unitaires (BPU)/DQE :

	Kilométrage en charge estimé sur la durée du marché (4 ans)	Kilométrage HLP estimé sur la durée du marché (4 ans)	Coût estimé € HT	Coût estimé € TTC
Mobil'hand	340 000 Kms	220 000 Kms	555 739,92 €	611 313,92 €
Mobival	180 000 Kms	Non rémunéré	394 200,00 €	433 620,00 €
		Coût total estimé sur la durée du marché (4 ans)	949 939,92 €	1 044 933,92 €

Montant H.T. : 949 939,92 €

TVA (taux de 10%) : 94 944,00 €

Montant T.T.C. : 1 044 933,92 €

La quantité totale des commandes pour la durée de l'accord-cadre est défini(e) comme suit :

Seuil maximum	990 000	km

B. Objet de l'avenant

ARTICLE 1 – Objet

Le présent avenant a pour objet de prolonger le marché 18W_083 jusqu'au 31 août 2023.

ARTICLE 2 – Prix

La prolongation s'effectuera aux prix unitaires suivants :

	Prix Km en charge H.T.	Prix Km en charge T.T.C (TVA à 10 %)	Kilométrage en charge estimé sur la durée du marché (1 AN)
MOBIL'HAND	1,21	1,33	85 000
MOBIVAL	2,37	2,61	45 000

Prix Km hlp H.T.	Prix Km HLP T.T.C (TVA à 10 %)	Kilométrage HLP estimé sur la durée du marché (4 ANS)
1,21	1,33	55 000
NON Rémunéré. Le coût du Km en charge doit intégrer les charges relatives aux Kms HLP		

	Coût estimé € HT sur la durée de prolongation d'un an	Coût estimé € TTC sur la durée de prolongation d'un an
MOBIL'HAND	169 400,00	186 340,00
MOBIVAL	106 650,00	117 315,00
COÛT TOTAL ESTIME Prolongation d'un an	276 050,00	303 655,00

ARTICLE 3 - Autres charges et conditions

Les clauses du marché initial auxquelles le présent avenant ne déroge pas demeurent applicables.

C. Signatures des parties

A Vichy,.....

Pour la société TRANSDEV Rhône-Alpes Interurbain 63

La Directrice,
Laure FOREST DUFOUR

Pour Vichy Communauté,

La Conseillère déléguée à la Commande publique,
Elisabeth BARGE